



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires de l'Aube**

COURRIER ARRIVE
- 1 FEV. 2022
à
Mairie LES RICEYS

Corinne OUDIN

Bureau des Projets de Territoires
Service Connaissance et Planification

Tél : 03.25.46.20.38

Mél : corinne.oudin@aube.gouv.fr

Troyes, le 25 janvier 2022

Monsieur le Maire,

Suite à l'arrêt de la révision n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune, vous avez sollicité l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Je vous informe que la CDPENAF a émis un avis favorable à l'unanimité lors de la réunion du 24 janvier 2022 au regard de l'article L. 151-13 du code de l'urbanisme sous réserve des compléments à apporter au règlement écrit concernant l'aspect extérieur des constructions prévues en secteur At notamment en matière de couleurs.

Conformément aux dispositions de l'article R. 153-8 du code de l'urbanisme, le présent courrier devra être joint au dossier soumis à l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Directeur départemental adjoint,


Christophe CHARRIER

Monsieur le maire
35 rue du général de Gaulle
10340 LES RICEYS